



MOT DU MAIRE

Le premier mai, M. Gilles Lebel du groupe Malette SENCRL, déposait les états financiers consolidés de la municipalité. La municipalité a fait un déficit de fonctionnement de l'exercice de 82 061.\$ à des fins fiscales. Par contre la municipalité termine son exercice consolidé avec un surplus de 3 521.\$ pour l'année 2011.

Malgré que la marge de manœuvre n'est pas grande nous avons quand même une certaine latitude avec des montants réservés de 10 698.\$ pour la caserne incendie (partie St-Gabriel), 30 196.\$ pour la voirie locale rue Galarneau, le rang de la Canelle et un montant de 98 712.\$ pour un remboursement de règlements d'emprunts fermés (Domaine du boisée et Parc industriel). Suite au dépôt des états financiers, nous avons appris que nous recevrons un montant de compensation de 82 164.91\$ pour la collecte sélective des matières recyclables pour les années 2010 et 2011. Ce montant ne figure pas aux états financiers déposés par l'auditeur.

SUIVI D'UNE PLAINTÉ :

Le 11 mars 2011, une plainte a été signalée au bureau du commissaire aux plaintes du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire au fait que je siège, ainsi que M. Sylvain Dubé, au conseil d'administration de la Station plein air et ce, en même temps qu'au conseil municipal. Cette allégation mentionnait qu'il semblait y avoir un conflit d'intérêt, ce qui a fait l'objet d'une vérification des services spécialisés du MAMROT. Au terme de cette enquête, ils nous ont fait part de leurs commentaires dont voici un extrait :

D'abord, il appert que la Station est un organisme à but non lucratif (OBNL) incorporé en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies, qui offre à la population des activités de loisir. Le maire de Saint-Pacôme ainsi qu'un conseiller siègent sur son conseil d'administration à titre d'administrateurs. Également, à plus d'une reprise, la Municipalité de Saint-Pacôme a autorisé l'attribution de subventions à cet organisme, tout comme la MRC de Kamouraska, par ailleurs.

Pour votre information, la Loi sur les compétences municipales permet à une municipalité locale ainsi qu'à une MRC d'accorder toute l'aide qu'elles jugent appropriée à l'égard des activités de loisir. Une municipalité locale peut, notamment, établir ou exploiter un équipement récréatif avec un OBNL. Nous sommes ainsi d'avis que la Municipalité de Saint-Pacôme pouvait prendre la décision, par résolution, de faire exécuter par son personnel, certaines tâches au profit de la Station.

Nous vous informons aussi que les règles qui régissent les situations de conflit d'intérêts sont prévues dans la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Ces règles précisent qu'un élu ne peut avoir un intérêt pécuniaire particulier au moment d'une prise de décision du conseil municipal du seul fait d'être administrateur d'un OBNL, même si la décision de la municipalité procure un avantage à cet OBNL.

Le plaignant a été informé de nos commentaires. Aucune intervention supplémentaire n'est envisagée et nous considérons le dossier comme clos.

La copie intégrale de cette lettre est disponible pour consultation au bureau municipal aux heures d'ouverture régulières.

**PROCHAINE
SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL
LE MARDI 5 JUIN 2012
À 20H00**

À LIRE CE MOIS-CI :

Message du maire	1
Votre conseil municipal	2
Mot du Directeur général	2
Activités à venir	3
Agente de développement	3
Loisir intermunicipal	4
Chroniques infrastructures	4
Inscription camp de jour	5
Répertoire des garderies	6
Corvée des sentiers	6
Accueil nouveaux arrivants	6
Comité sécurité routière	6
Reconnaissance des bénévoles	6
Pizza-maison	6
Profil d'entreprises	7
Saint-Pacôme en fleurs	8
Capsule environnementale	8
Des nouvelles du conseil	9-10-11-12
Habitations Saint-Pacôme	13
Dernière heure	13
BBQ Garde paroissiale	13
COSMOSS	13
Bénévolat en loisir	13
Concours vos plus beaux clichés	14
Beaux villages Bas-du-Fleuve	14
Du jardin... à la maison	15
Club 50 ans et plus	15
Capsule verte	15
Sécurité routière	15
Chronique culturelle	16
Café Jasette	17
BBQ Station plein air	18
Fête nationale	19
Calendrier juin 2012	20

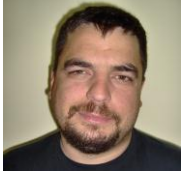
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00

Votre Conseil Municipal



Gervais Lévesque
Maire



Nicholas Ouellet
Siège no 1



Robert Bérubé
Siège no 2



Daniel Jean
Siège no 3



Sylvain Dubé
Siège no 4



Carmelle Fortin
Siège no 5



Jean Sanyterre
Siège no 6

Directeur général : M. Frédéric Lee

Directrice générale adjointe :

Mme Manon Lévesque

Agente de développement :

Mme Mathilde C. Loiseau

Technicienne en loisirs :

Mme Roxanne Carboneau

Bureau municipal de Saint-Pacôme

27, rue St-Louis

Téléphone : 418-852-2356

Télécopieur : 418-852-2977

Courriel : stpacome@bellnet.ca

Site internet : www.st-pacome.ca

Un mot du Directeur général

Collecte des ordures

Bientôt vous apercevrez les employés municipaux aller installer des autocollants à l'effigie de la Régie intermunicipale des Matières résiduelles du Kamouraska Ouest sur vos bacs à ordures et récupération. Le but de cette opération est fort simple : le futur camion ne ramassera que les bacs clairement identifiés. C'est de cette façon que nous éviterons certains abus que nous notons en ce moment. Les autocollants seront distribués en fonction de votre compte de taxe. Par exemple, une résidence unifamiliale qui est facturée pour une unité de collecte des ordures recevra deux autocollants soit un pour son bac à ordures et un autre pour son bac à récupération.

Travaux

Fin du mois de mai : Rue Meunier et balayage des rues.
Août : Rues Paquet et Ouellet

Fête nationale

Nous fermerons une partie de la rue Caron le samedi 23 juin pour les activités de la Fête nationale. Le segment de la rue Alexandre Nord à la Côte-des-Chats (Parc) sera donc interdit aux véhicules à cette date.

Gros rebus

À la date de parution de ce journal, la période de collecte des gros rebus aura commencé et se terminera le vendredi 25 mai. Utilisez ce service pour éviter qu'on voie des matelas dans les conteneurs du club de golf comme on vient de le constater. Je vous rappelle que vous pouvez nous contacter au 418-852-2356 pour nous avvertir que vous avez déposé vos gros rebus au chemin.

Arrosage des pelouses

En fonction de l'article 2 du règlement 195 concernant l'utilisation extérieure de l'eau provenant de l'aqueduc public les heures, les jours et les dates permises pour l'arrosage des pelouses sont les suivantes :

Les heures permises sont de 19h00 à 22h00 tout dépendant de votre numéro civique :

Lundi, mercredi et vendredi :

numéros civiques PAIRS

Mardi, jeudi et samedi :

numéros civiques IMPAIRS

Frédéric Lee
Directeur général

Des nouvelles de notre agente de développement

Le mois de mai était pour plusieurs organismes synonyme de grands événements. Le 3 mai dernier, la reconnaissance bénévole lançait la parade qui ne s'essouffle toujours pas ! Le Cercle de Fermières de Saint-Pacôme accueillait, au cours de la semaine du 6 mai, le congrès régional des Cercles de Fermières. Plus de deux cents personnes étaient attendues.

Au cours de la semaine suivante, les municipalités de Saint-Pacôme, Kamouraska, Notre-Dame-du-Portage et Cacouna lançaient leur projet de Parcours patrimonial des plus beaux villages du Bas-du-Fleuve. Ces mêmes municipalités accueillait simultanément l'assemblée générale annuelle de l'Association des plus beaux villages du Québec. Les représentants de 33 des municipalités membres ont visité Saint-Pacôme pour l'occasion.

Le dimanche 20 mai, l'église de Saint-Pacôme accueillait la chorale Mouv'Anse de La Pocatière et le groupe Chœur en Sol de Sept-Îles. Près de cent choristes étaient sur scène pour ce concert-bénéfice organisé au profit de l'église de Saint-Pacôme.

Le soccer, le concours *Couleurs et parfums*, le concours de photos de Saint-Pacôme, la corvée des sentiers de la Société de gestion de la rivière Ouelle, la Fête nationale, le camp de jour, les cafés-jasette, la gymnastique du cerveau, la bibliothèque municipale, le scrabble... Voici finalement une liste non exhaustive de ce qui s'offre ou s'offrira à vous et à vos jeunes cet été à Saint-Pacôme. Profitez-en !

Vous pourriez aussi bonifier cette liste en participant à la Fête des voisins cette année. Des cartes d'invitation et quelques ballons sont disponibles à la municipalité.

Mathilde C. Loiseau, agente de développement
Tél. : 418-852-2356 | Courriel : develop-stpacome@bellnet.ca

Activités à venir...

Le samedi 26 mai, inscription et information pour le Camp de jour au Centre municipal de 12h00 à 15h00;

Le samedi 26 mai, Souper fin de saison et soirée de danse Club des 50 ans et +;

Le dimanche 27 mai, souper BBQ à la Station plein air;

Le lundi 28 mai, Café Jasette animé par Anick Ouellet, kinésiologue, à 9h30 au Centre municipal;

Le samedi 2 juin, à 8h00 rendez-vous à la Station plein air pour la corvée des sentiers;

Le samedi 2 juin, vente de pizza-maison par le Club des 50 ans et +;

Le samedi 2 juin, partout au Québec, c'est la Fête des voisins;

Le lundi 11 juin, début du soccer au terrain de baseball à 18h30;

Le mardi 12 juin, assemblée générale de l'association des personnes handicapées;

Le mercredi 13 juin, à 19h30, Assemblée générale annuelle du Cercle de Fermières;

Le samedi 16 juin, à 18h00 au Club de golf, Souper de la Société de gestion de la rivière Ouelle;

Le samedi 16 et dimanche 17 juin, fin de semaine de la relève de la SGRO;

Le dimanche 17 juin, souper BBQ de la Garde paroissiale au Centre municipal;

Le lundi 18 juin, Café Jasette animé par Simon Ouellet, intervenant en toxicomanie, à 9h30 au Centre municipal;

Le samedi 23 juin, activités de la Fête nationale du Québec et feu de la Saint-Jean.



GUICHET AUTOMATIQUE
24 HEURES PAR JOUR
7 JOURS PAR SEMAINE

Siège social
7, rue Caron CP 68
St-Pacôme (Québec)
G0L 3X0 (418) 852-2812

Les chroniques du loisir intermunicipal

Programmation été 2012

Au cours du mois de mai, la programmation résumant les activités estivales qui auront lieu dans les trois municipalités du loisir intermunicipal vous a été distribuée via votre publisac. Il y a des sections sur les camps de jour, les festivités de la Fête nationale ainsi qu'une section sur le soccer (voir description plus bas). Cette programmation est mise sur pied en collaboration avec les comités de loisir de chacune des municipalités et plusieurs autres organismes.

La programmation est également disponible sur la page Facebook *Loisir intermunicipale*. Allez y jeter un coup d'œil. Bon été ☺

Fête des voisins

Un zeste de bonne humeur, une pincée d'organisation et quelques chaises : il n'en faut pas plus pour participer à la Fête des voisins, dont la 7e édition sera célébrée partout au Québec le 2 juin prochain.

De plus, si vous inscrivez votre Fête avant le vendredi 25 mai prochain, vous inciterez

d'autres voisins à s'organiser et courrez la chance de gagner de nombreux prix ! Il y a également une section

Outils Citoyens qui contient des affiches ainsi que des cartons d'invitation. (Disponibles à la municipalité)

Pour inscrire une Fête :
<http://www.fetedesvoisins.qc.ca/inscription.html>



Soccer

Le soccer récréatif de Saint-Pacôme débutera le lundi 11 juin sur le terrain de baseball et celui de l'école primaire. Les entraîneurs se feront un plaisir de vous contacter pour vous annoncer de quelle équipe votre enfant fera partie !

Technique, jeux et plaisir seront au rendez-vous durant les 10 semaines de la saison.

Camp de jour

Cette année, la coordonnatrice du camp de jour, c'est R2D2!! Elle est en ce moment même en train de planifier l'été de votre enfant avec son équipe d'animateurs : Cibelle, Abeille, Gazou, Ninja et Tchoubaka ! Ils seront tous présents lors de la séance d'inscription et d'information qui aura lieu le samedi 26 mai de 12h à 15h, au centre municipal.

Société de gestion de la rivière Ouelle

Inscrivez-vous à la fin de semaine de la relève de la SGRO, le 16 et 17 juin et découvrez comment monter des mouches, assistez à une démonstration de pêche à la mouche et dimanche, soyez initié à la pêche à la mouche sur la rivière Ouelle.

Roxanne Carbonneau
Coordonnatrice en loisir intermunicipal

Les chroniques des infrastructures

Au cours des prochains mois, une nouvelle chronique sera écrite de la plume de votre coordonnatrice en loisir intermunicipal. Le but de ces chroniques sera de vous informer sur les infrastructures, leurs heures d'ouverture, leurs utilités et le matériel disponible sur place. Quelques fois, les chroniques seront accompagnées d'anecdotes et d'histoires relatives à l'infrastructure décrite. En espérant que vous trouverez intéressantes ces chroniques et qu'elles vous seront utiles !

Ce mois-ci, regardons ce que vos belles bibliothèques municipales vous offrent.

La bibliothèque Odile-Boucher, situé à Mont-Carmel offre une grande collection de livres pour adultes et pour la jeunesse. Elle offre aussi des livres audio, des CD, des revues de tout genre ainsi qu'un centre d'accès communautaire à l'internet (C.A.C.I.).

La bibliothèque Odile-Boucher c'est aussi 1907 documents et 2400 documents de la collection du CRSBP qui circule de bibliothèque en bibliothèque. C'est une moyenne de 3.3 par personne, ce qui est supérieur à la moyenne des bibliothèques du Bas-Saint-Laurent.

Cette bibliothèque a été rénovée en 2008 et, annuellement, elle achète pour près de 2500\$ de nouveaux documents pour le plaisir des lecteurs.

Horaire de la bibliothèque Odile-Boucher :

Dimanche : 10h à 11h, Mardi : 19h à 20h30, Jeudi : 14h à 15h30
(418) 498-2050 Poste 110 Responsable : Denise Chamberland

La bibliothèque Mathilde-Massé, situé à Saint-Pacôme offre elle aussi une grande sélection de livres pour tous les âges. Elle offre en plus une section pour les romans policiers.

Elle fut démenagée au 201 boulevard Bégin depuis 2010. Entièrement rénovées, ses grandes fenêtres arrière offrent une vue splendide sur la rivière Ouelle. Plusieurs tables et chaises offrent un endroit calme pour y faire ses travaux d'école ou pour lire un bon livre. Petits et grands seront choyés.

Une particularité de cette bibliothèque, elle offre des heures du conte gratuitement aux petits de 2 à 6 ans les dimanches avant-midi. Si vous désirez être informé des séances, inscrivez-vous à la liste de rappel électronique. Informez-vous auprès des bénévoles de la bibliothèque.

Horaire de la bibliothèque Mathilde-Massé :

Dimanche : 10h à 12h, Mardi : 18h30 à 20h30, Jeudi : 14h à 16h
(418) 315-0579 Responsable : Marc Bélanger

La bibliothèque de Saint-Gabriel est plus petite que les 2 autres, mais elle offre plusieurs documents aux abonnés. Elle est située à l'intérieur de l'école primaire de l'Amitié. Elle fait office de bibliothèque municipale.

Elle est opérée par quatre bénévoles qui adorent leur travail. Si vous désirez vous joindre à l'équipe, communiquez avec la responsable. Ils se feront un plaisir de vous accueillir dans leur équipe.

Elle ferme ses portes de la Saint-Jean-Baptiste à la mi-août. Surveillez les chroniques du loisir intermunicipal pour connaître les dates exactes.

Horaire de la bibliothèque de Saint-Gabriel :

Mercredi : 18h30 à 20h
(418) 852-1189 Responsable : Louiselle Lepage

Roxanne Carbonneau
Coordonnatrice en loisir intermunicipal

Inscription Camp de Jour de Saint-Pacôme 2012

(pour les résidents de Saint-Pacôme)

Les enfants doivent être de la même famille.

Nom, Prénom et âge de mes enfants en date du 1^{er} juillet :

1) _____ (ans)

2) _____ (ans)

3) _____ (ans)

4) _____ (ans)

Adresse : _____

Numéro de téléphone : ____ - _____

Nom et prénom du père : _____

Nom et prénom de la mère : _____

Il est à noter que les enfants doivent avoir 12 ans et moins et avoir complété la maternelle.

Mon enfant fréquentera le camp de jour
selon **l'horaire régulier des activités**, soit
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

COÛTS :

1 enfant : **110\$**

2 enfants : **150\$**

3 enfants et plus: **190\$**

À la journée : **10\$**

À la semaine : **40\$**

Mon enfant fréquentera le camp de jour
selon **l'horaire régulier des activités**, soit
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

**Il profitera également du service de garde le
matin de 7h30 à 9h00, le midi de 12h00 à 13h00,
ainsi que le soir de 16h00 à 17h30. (aucun repas inclus)**

COÛTS :

1 enfant : **230\$**

2 enfants : **270\$**

3 enfants et plus: **315\$**

À la journée : **15\$**

À la semaine : **55\$**

Répertoire des garderies de Saint-Pacôme



Vous possédez une garderie à Saint-Pacôme? La municipalité tente de répertorier toutes les garderies de la municipalité afin d'être en mesure d'orienter les nouveaux parents et les nouveaux arrivants qui recherchent une garderie. Contactez l'agente de développement pour vous inscrire.

Mathilde C. Loiseau, agente de développement
Tél. : 418-852-2356 | Courriel : develop-stpacome@bellnet.ca

Corvée des sentiers

Amateur de marche et de randonnées pédestres? La Société de gestion de la rivière Ouelle, en collaboration avec le comité des loisirs de Saint-Pacôme, organise une corvée des sentiers qui longent la rivière le 2 juin prochain. Les travaux à accomplir sont par exemple, la réparation et l'entretien de quelques structures simples, la taille d'arbustes et le nettoyage des sentiers.

Quand : le samedi 2 juin à 8h00

Lieu de rencontre : Station plein air de Saint-Pacôme

Matériel à apporter : gants, bottes confortables, pantalons longs et sécateurs (si possible)

Inscrivez-vous auprès de l'agente de développement :
Mathilde C. Loiseau, Tél. : 418-852-2356 | Courriel : develop-stpacome@bellnet.ca

Accueil des nouveaux arrivants

Vous êtes résidant de Saint-Pacôme depuis moins de deux ans et n'avez encore jamais participé à une activité d'accueil des nouveaux arrivants à Saint-Pacôme ? Vous êtes alors convié à l'accueil des nouveaux arrivants qui aura lieu cette année le dimanche 16 septembre. L'événement qui sera sous forme de déjeuner convivial vous permettra de rencontrer plusieurs membres des organismes et comités de la municipalité, plusieurs commerçants et d'en connaître un peu plus sur nos services. Inscrivez-vous auprès de la municipalité.

Mathilde C. Loiseau, agente de développement
Municipalité de Saint-Pacôme
27, rue St-Louis, C.P. 370
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0
Tél: 418-852-2356
Télé: 418-852-2977
Courriel: develop-stpacome@bellnet.ca

Sécurité routière

Afin de permettre aux Pacômiens et Pacômiennes de profiter en toute sécurité de leur milieu, la municipalité invite les personnes préoccupées par la sécurité routière (vitesse, traverses piétonnières, etc.) à donner leur nom pour participer à des activités ponctuelles de sensibilisation des automobilistes. Contactez-nous !

Mathilde C. Loiseau, agente de développement
Municipalité de Saint-Pacôme

27, rue St-Louis, C.P. 370
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0
Tél: 418-852-2356
Télé: 418-852-2977
Courriel: develop-stpacome@bellnet.ca

Reconnaissance des bénévoles

La municipalité de Saint-Pacôme a tenu à remercier tous les bénévoles qui œuvrent à l'amélioration constante de la qualité de vie des résidents et résidentes de leur milieu. L'événement festif s'est déroulé sous forme de 7 à 9 convivial alliant partages, échanges et discussions. Le pianiste André Pelletier s'est joint à l'événement créant ainsi une ambiance des plus chaleureuses ! Une grande générosité et une bienveillance palpable émanaient de la salle où plus de 70 bénévoles s'étaient réunis.

La lutte contre la pauvreté et l'isolement, la protection et la mise en valeur de l'environnement, la promotion de la culture, l'organisation de festivités et d'activités de loisir, l'administration bénévole de nombreux organismes ainsi que le soutien à l'action communautaire ne sont que quelques exemples des nombreux champs d'action des bénévoles et organismes œuvrant au sein de Saint-Pacôme. Leur contribution au milieu est inestimable.

La municipalité de Saint-Pacôme remercie la caisse populaire Desjardins de la rivière Ouelle pour sa collaboration dans l'organisation de cet événement.



Pizza – maison

le samedi 2 juin 2012

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Pacôme organise une vente de pizza maison. Les profits de cette activité seront versés pour les équipements (lave-vaisselle) de la cuisine du Centre municipal.



Pour réserver votre pizza 9 pouces ou 12 pouces (garnie ou végétarienne), contactez Noëlla au 852-2889 ou Carmelle au 852-2752.

**Lieu de vente : Centre municipal de Saint-Pacôme
(à apporter et possibilité de livraison)
Heures de cueillette : 17h00, 17h30, 18h00,
18h30 et 19h00**

Prix	9 pouces	12 pouces
1 pizza	9,00 \$	15,00 \$
2 pizzas	17,00 \$	29,00 \$
3 pizzas	24,00 \$	42,00 \$
Plus que 3 pizzas	8,00 \$ l'unité	14,00 \$ l'unité

..PROFIL D'ENTREPRISES



Les 2 tirages de 20 paco\$ pour le mois de mai, avaient lieu au Salon d'esthétique et d'électrolyse Jaqueline Michaud et chez Coiffure Exalt mode. Toujours sous l'œil attentif de membres du comité de développement, le tirage a désigné Mme Jocelyne Dionne comme gagnante de 20 paco\$ au Salon d'esthétique et d'électrolyse Jaqueline Michaud et Mme Yolande Thibault s'est méritée le 20 paco\$ chez Coiffure Exalt mode. Félicitations aux gagnantes !

Le prochain tirage aura lieu le mardi 12 juin 2012. Ne manquez pas votre chance de remporter 20 paco\$!



Pour participer, remplissez le formulaire disponible en bas de page et déposez-le avant le mardi 12 juin 2012 à 16h00 soit chez Évolution Coiffure ou au Studio Line.

PETITE HISTOIRE DES COMMERCES D'ICI



Chers citoyens de Saint-Pacôme, il me fait plaisir de me présenter à vous. Je me nomme Mélyssa Côté et je suis coiffeuse – propriétaire chez É>volution Coiffure ! Native de Rimouski je suis arrivée dans la région depuis bientôt 15 ans. Ayant travaillé dans un salon de coiffure à La Pocatière pendant quelques années, je suis devenue propriétaire de mon entreprise depuis bientôt 3 ans. Toujours à l'affût des nouvelles tendances, je me déplace 3 fois par année dans des congrès pour toujours apporter un nouveau souffle chaque saison. Je me spécialise dans la coloration et la coupe créative. Je suis une passionnée de la coiffure et grâce à vous j'ai de beaux défis à relever chaque jour! Alors pour un look tendance, venez me rencontrer que ce soit pour hommes femme ou enfants, je saurai répondre à vos besoins. Je suis disponible du mercredi au samedi sur rendez-vous. Au plaisir de vous rencontrer !!



Suivez-moi sur ma page facebook Évolution coiffure !!

Évolution Coiffure
14-A rue D'anjou
Saint-Pacôme
418-852-2789



Coiffure Studio Line
Line Casgrain
8, rue Garneau
Saint-Pacôme G0L 3X0
Tél.: 418 852-3289 

Après avoir suivi des formations à Montmagny et à Québec et après avoir œuvré durant neuf ans dans des salons de coiffure reconnus, c'est à l'été 1992 que Line Casgrain décide de devenir entrepreneure en ouvrant son propre salon de coiffure sur la rue Garneau à Saint-Pacôme.

Depuis cette date, la clientèle de Studio Line n'a cessé de croître et c'est dans un souci de constante amélioration des services offerts à sa clientèle, tant féminine que masculine, que Mme Casgrain s'oblige à assister régulièrement à des cours de perfectionnement nécessaires pour bien connaître les nouvelles tendances et produits afin d'en faire bénéficier sa clientèle.

L'entreprise est en opération depuis plus de vingt ans au même endroit, dans la résidence familiale. L'expérience que Mme Casgrain possède dans la coiffure lui permet de maintenir une qualité de service appréciée de sa clientèle actuelle et future.

COUPON DE PARTICIPATION AU TIRAGE

«L'ACHAT LOCAL, C'EST GÉNIAL !»

Nom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____

Afin de favoriser l'achat local, le comité de développement de Saint-Pacôme s'allie aux commerçants du village pour créer ce nouveau concours : pour participer, déposez ce coupon dans la boîte destinée à cet effet chez Évolution Coiffure ou au Studio Line . Le 12 juin, Mélyssa et Line feront tirer 20 Paco\$ à dépenser chez elles...

Bonne chance !

SAINT-PACÔME EN FLEURS!

Concours : Couleurs et parfums

Fleurissez votre coin de village et

courez la chance de gagner de nombreux prix !



La période d'inscription au concours «Couleurs et parfums» est maintenant commencée. Fleurissez votre coin de village, et courez la chance de gagner des prix. Tout résidant de Saint-Pacôme, qu'il soit locataire ou propriétaire, qu'il possède un grand jardin ou un petit coin fleuri, peut participer. Il suffit d'aménager l'espace devant votre résidence.

Trois catégories s'offrent à vous pour participer :

- ❁ Grands jardins : devanture de résidence dont l'espace permet un aménagement sur le parterre.
- ❁ Petit coin fleuri : Galerie, façade de logement ou résidence située trop près de la rue pour permettre un aménagement sur le parterre.
- ❁ Commerces et industries : aménagement de l'espace d'un bâtiment commercial de Saint-Pacôme par les propriétaires ou les employés.

N'oubliez pas ! Le pétunia est la fleur thématique pour 2012. L'incorporation de cette fleur à votre aménagement pourrait vous valoir des points bonis lors de l'évaluation par le jury. Lors de votre inscription au concours, si vous vous présentez aux bureaux municipaux, une enveloppe de graines de *Pétunia axillaris* vous sera remise pour agrémenter votre aménagement (jusqu'à épuisement des stocks). Nos partenaires du concours «Couleurs et parfums», l'ami Raymond de la quincaillerie R. Pelletier et les Feuillages du Québec de Saint-Pascal ont fait le plein de graines de pétunias pour combler vos besoins en graines pour vos semis.

Renseignez-vous sur les critères d'admissibilité des aménagements, les critères d'évaluation et les prix à gagner.

Le comité de développement remercie ses partenaires dans ce projet : Les Feuillages du Québec, le magazine Bio bulle, la Ganterie BCL, la librairie L'Option, la Quincaillerie Raymond Pelletier, les tourbières Lambert, la Société horticole de La Pocatière, et les Semences du patrimoine.

Pour vous inscrire : Mathilde C. Loiselle, agente de développement
Municipalité de Saint-Pacôme, 27, rue Saint-Louis
Tél. : 418-852-2356 | Courriel : develop-stpacome@bellent.ca.



Capsule environnementale

Économiser du temps et de l'argent ce printemps, pourquoi pas!

Le printemps est la période idéale pour rappeler de quelles façons on peut gérer nos résidus verts, c'est-à-dire, le gazon coupé, les résidus de désherbage, les branches ou encore les feuilles mortes.

Tout d'abord il faut savoir que ce type de résidus peut se retrouver dans la nature sans nuire à l'environnement, pourvu qu'ils ne soient pas accumulés en gros tas, ou jetés près d'un cours d'eau. Si vous n'avez pas de place pour disperser ou composter ces résidus chez vous, il est possible de venir les porter dans les écocentres. Ce service est gratuit pour les citoyens, avec une preuve de résidence. Rappelons que les entreprises n'ont pas accès aux écocentres.

Concernant le gazon coupé, il est évident qu'il est tout à votre avantage de le laisser au sol, et ce, pour plusieurs raisons, comme :

- éviter de perdre votre temps à le ramasser;

- éviter de consommer du carburant pour venir le porter à l'écocentre;
- apporter des éléments nutritifs aux organismes qui travaillent jour et nuit à améliorer le sol et la santé de votre gazon.



Aussi, pour vous alléger la tâche, tondez moins court et moins souvent pour éviter de stimuler la croissance. Vous pouvez aussi laisser des espaces non tondus. Le gazon montera en graines et il y aura un réensemencement naturel. Des ronds ou des carrés de graminées peuvent être très jolis!

Source : Co-éco

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunions des 3 et 10 avril 2012

076.04.12 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 avril 2012 soit accepté tel que présenté.

077.04.12 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2012

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2012 soit adopté tel que présenté.

AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 269 – RÈGLEMENT MUNICIPAL SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Daniel Jean qu'à une prochaine réunion, le règlement numéro 269 portant sur l'utilisation de l'eau potable sera adopté.

AVIS DE MOTION DÉCRÉTANT UN TARIF POUR L'INTERVENTION DESTINÉE À PRÉVENIR OU À COMBATTRE L'INCENDIE D'UN VÉHICULE DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Jean Santerre qu'à une prochaine réunion, le règlement numéro 270 décrétant un tarif pour l'intervention destinée à prévenir ou à combattre l'incendie d'un véhicule dans certaines circonstances sera adopté.

079.04.12 AVIS FAVORABLE POUR L'ORIENTATION PRÉLIMINAIRE DE LA CPTAQ CONCERNANT LA DEMANDE D'AUTORISATION À PORTÉE COLLECTIVE (ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS)

ATTENDU QUE la MRC a déposé en avril 2011 une demande d'autorisation à portée collective;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette démarche, la municipalité s'est entendue avec l'UPA, la MRC et la commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ) sur la délimitation des îlots déstructurés relatifs à l'article 59 de la loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles sur son territoire lors des négociations des 20 et 21 septembre 2011;

ATTENDU QUE le service d'aménagement et de mise en valeur de la MRC de Kamouraska a vérifié la cartographie illustrant les îlots déstructurés prévus à l'orientation préliminaire, et constaté que celle-ci est conforme à la délimitation convenue lors des négociations des 20 et 21 septembre 2011;

ATTENDU QUE selon l'article 60.1 de la loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles, la municipalité dispose de 45 jours suite à l'orientation préliminaire pour présenter ses observations à la CPTAQ;

ATTENDU QUE selon l'article 62.6 de la même loi, la CPTAQ doit avoir reçu l'avis favorable des parties intéressées pour rendre une décision;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme convie que les îlots déstructurés illustrés dans les cartes de l'avis préliminaire concordent

avec ce qui a été négocié les 20 et 21 septembre 2011 et qu'elle donne un avis favorable à l'orientation préliminaire.

080.04.12 PERSONNES DÉSIGNÉES AU NIVEAU LOCAL EN MATIÈRE DE GESTION DES COURS D'EAU

ATTENDU QUE selon la *Politique de gestion des cours d'eau* adoptée par la MRC, les municipalités agissent en tant que premier intervenant sur le terrain et interviennent en cas d'embâcle ou d'obstruction causant une menace immédiate et imminente;

ATTENDU QUE selon l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*, la MRC doit réaliser les travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menacent la sécurité des personnes ou des biens et que l'enlèvement des obstructions doit se faire par un employé désigné à cette fin par la MRC;

ATTENDU QUE les municipalités sont dotées des équipements et du personnel requis pour intervenir sur leur territoire en cas d'embâcle et de situation d'urgence.

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme demande à la MRC de Kamouraska de nommer M. Claude Paradis, employé municipal, comme personne désignée. Une fois nommée par la MRC, cette personne sera en mesure d'agir, dans les limites de sa municipalité, au nom de la MRC, pour le démantèlement d'embâcle et pour l'enlèvement d'obstructions causant une menace immédiate ou imminente aux personnes ou aux biens.

081.04.12 PROCLAMATION DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC LE 24 JUIN

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises;

ATTENDU QUE la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

ATTENDU QUE la population de la Municipalité de Saint-Pacôme souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

ATTENDU QUE la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

82.04.12 DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2012

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec 2012 est organisée par la Municipalité de Saint-Pacôme en collaboration avec des organismes du milieu;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser Mme Mathilde Loiselle, agente de développement, à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécois et Québécoises pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2012 pour la Municipalité de Saint-Pacôme.

083.04.12 DEMANDE ADRESSÉE AU MINISTRE CHRISTIAN PARADIS DE LAISSER AUX ENTREPRISES LOCALES, DANS LES ZONES RURALES, UNE PART DE LA BANDE 700 MHz

ATTENDU QUE le Ministre Christian Paradis a mis de côté une partie de cette bande pour des entreprises alimentées par du capital étranger;

ATTENDU QUE les ondes de la bande 700 MHz sont plus efficaces;

ATTENDU QUE de petites entreprises de communication (internet haute vitesse) ont été créées au Québec, parfois dans de petites municipalités et qu'elles offrent internet haute vitesse à un coût très compétitif, là où les grandes entreprises ne veulent pas intervenir;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Ministre Christian Paradis :

D'OFFRIR l'usage des ondes sous forme de location plutôt que de les vendre;

DE DÉTERMINER, après consultation du milieu, une part du spectre, dans la bande du 700 MHz, qui serait réservé, au moment des enchères, à des entreprises dont le siège social est situé sur le territoire combiné des MRC de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Rivière-du-Loup.

084.04.12 ADOPTION DU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ MODIFIÉ

ATTENDU QUE certaines modifications ont été apportées au programme d'accès à la propriété de Saint-Pacôme;

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le programme d'accès à la propriété tel que présenté avec des modifications apportées.

085.04.12 AUTORISATION DE SIGNATURES POUR LE PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LES MUNICIPALITÉS DE SAINT-PACÔME ET SAINT-GABRIEL POUR LE CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE les jeunes de la Municipalité de Saint-Gabriel fréquenteront le camp de jour de Saint-Pacôme pour l'été 2012;

ATTENDU QUE le prix d'inscription pour le camp de jour sera le même pour les jeunes de St-Gabriel que ceux de Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme réclamera à la Municipalité de Saint-Gabriel un montant correspondant à 50% des frais d'inscription chargés aux résidents de Saint-Gabriel;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le maire, M. Gervais Lévesque et le directeur général, M. Frédéric Lee, à signer le protocole d'entente avec la Municipalité de Saint-Gabriel pour le camp de jour 2012.

086.04.12 PROJET SAXO ET TUYAUX EN COULEUR

ATTENDU QUE le duo Saxo et tuyaux met en lumière deux artistes du Kamouraska dont le projet nous plongera au cœur de notre coin de pays;

ATTENDU QUE leur projet consiste en l'enregistrement d'un disque d'œuvres pour saxophone et orgue réalisés en itinérance dans les églises de Cap-Saint-Ignace, La Pocatière, Saint-Pacôme, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup;

ATTENDU QUE les orgues qui sonnent dans ces églises ont chacune une personnalité sonore différente et font partie de l'héritage artistique de la région du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU QUE ce disque comportera des pièces musicales accessibles et minutieusement choisies afin de plaire à un large auditoire;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de contribuer pour un montant de deux cent cinquante dollars (250,00 \$) pour la réalisation de ce disque et de recevoir en échange des exemplaires de ce dernier qui serviront comme objets promotionnels du patrimoine de notre Municipalité.

087.04.12 PROJET DE PÉRIMÈTRE URBAIN AU PROJET DE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE KAMOURASKA

ATTENDU QUE la MRC est actuellement en processus de révision du schéma d'aménagement et de développement;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette révision, la MRC doit évaluer les besoins en espace de chaque municipalité afin de déterminer les limites des périmètres urbains;

ATTENDU QUE la délimitation des périmètres urbains comme l'ensemble des éléments du schéma d'aménagement doit être conforme aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement;

ATTENDU QU'un projet de limite du périmètre urbain (impliquant une modification au périmètre actuel) et un document explicatif ont été déposés au conseil de la municipalité et que celui-ci en a pris connaissance;

ATTENDU QU'une rencontre de travail a eu lieu le 8 mars dernier avec Mme Maryse Hénault-Tessier afin d'évaluer le scénario proposé et comprend que celui-ci, en raison des ajouts prévus, a une certaine incidence sur la zone agricole;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Pacôme est en accord avec l'intégralité du projet de périmètre déposé et convient que les démarches d'exclusion à la CPTAQ pourront être amorcées à cet effet par la MRC, en collaboration avec la municipalité. La municipalité comprend toutefois que tout projet d'agrandissement du périmètre touchant la zone agricole pourra faire l'objet d'une révision suite aux étapes préliminaires de travail impliquant l'UPA et la CPTAQ.

088.04.12 DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION – MME RÉJEANNE BLAIS, 115 RUE GALARNEAU

ATTENDU QUE Mme Réjeanne Blais a présenté une demande de permis pour le remplacement de trois (3) fenêtres à l'avant de sa résidence du 115, rue Galarneau et que par la même occasion, elle désire enlever le solarium situé à l'arrière de sa résidence et le remplacer par un patio;

ATTENDU QUE la propriété de Mme Réjeanne Blais est située à l'intérieur de la zone du PIA (Plans d'implantation et d'intégration architecturale) et que Mme Blais désire faire le remplacement de ses fenêtres par des fenêtres en PVC à six (6) carreaux;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Pacôme d'autoriser M. Gilles Plourde, inspecteur en bâtiment et en environnement, à délivrer le permis de rénovation à Mme Réjeanne Blais;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. Gilles Plourde, inspecteur en bâtiment et en environnement à émettre le permis de rénovation de Mme Réjeanne Blais pour sa résidence du 115, rue Galarneau.

089.04.12 VACANCES DES EMPLOYÉS – ANNÉE 2012

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les dates de vacances de chacun des employés suivant, la Municipalité se réservant le droit de demander un déplacement de vacances en cas de nécessité :

Frédéric Lee :	8 au 14 juillet 2012 15 au 21 juillet 2012 26 août au 1 ^{er} sept. 2012
Manon Lévesque	12 au 18 août 2012 19 au 25 août 2012
Mathilde Loiselle À déterminer	5 au 11 août 2012
Martine Boucher	15 au 21 juillet 2012 22 au 28 juillet 2012 29 juil. au 4 août 2012
Jean-Pierre Lévesque	1 au 7 juillet 2012 8 au 14 juillet 2012 5 au 11 août 2012 12 au 18 août 2012
Richard Ruest	24 au 30 juin 2012 22 au 28 juillet 2012 29 juil. au 4 août 2012 30 sept au 6 oct. 2012
Claude Paradis	13 au 19 mai 2012 12 au 18 août 2012 19 au 25 août 2012 14 au 20 octobre 2012

090.04.12 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA VOIRIE LOCALE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a besoin d'une subvention pour l'amélioration de son réseau routier local pour l'année 2012;

ATTENDU QUE cette subvention est primordiale pour répondre aux besoins de la voirie locale par l'entremise du budget discrétionnaire de notre Député M. André Simard;

ATTENDU QUE des travaux sont à réaliser sur les rues Chamberland et Martin;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des

membres présents de formuler une demande dans le but d'obtenir une subvention de vingt mille dollars (20 000,00 \$) pour des travaux de réfection et d'asphaltage des rues Chamberland et Martin dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier local auprès de notre Député M. André Simard.

091.04.12 TERRAIN DANS LE PARC INDUSTRIEL DE SAINT-PACÔME – OBLIGATION DE CONSTRUIRE

ATTENDU QUE Chevrons Dionne inc. a acquis de la Municipalité de Saint-Pacôme, le 8 décembre 2006, un terrain situé dans le Parc industriel;

ATTENDU QU'il a été spécialement entendu et convenu entre le vendeur et l'acquéreur qu'une construction pour fins industrielles devrait être érigée dans les vingt-quatre (24) mois à compter de la signature du contrat;

ATTENDU QU'il a été aussi convenu, qu'à défaut de quoi, la Municipalité de Saint-Pacôme aurait le droit d'exiger la rétrocession du terrain en remboursant à l'acquéreur quatre-vingt-dix pour cent (90%) du prix payé;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents qu'une demande soit adressée à Chevrons Dionne de nous valider ses intérêts et intentions concernant son terrain dans le parc industriel, et ce, avant le 30 mai 2012.

092.04.12 ADOPTION DU BUDGET POUR LE CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme offrira encore cette année le service d'un Camp de jour pour nos jeunes et que les jeunes de Saint-Gabriel se joindront à notre groupe;

ATTENDU QUE la Politique familiale a pour but d'apporter un soutien aux familles et de créer un environnement favorable à leur épanouissement;

ATTENDU QUE notre directeur général, M. Frédéric Lee, nous présente le budget d'opération suivant pour l'été 2012;

Revenus	Nb	Prix	Total
Inscriptions résidents sans services	40	90,00 \$	3 600,00 \$
Inscriptions résidents avec services	10	230,00 \$	2 300,00 \$
Inscriptions non-résidents sans services	4	200,00 \$	800,00 \$
Inscriptions non-résidents avec services	1	335,00 \$	335,00 \$
Frais aux activités spéciales non-participants	30	15,00 \$	450,00 \$
Contribution municipalité sur salaires	1	14 040,17 \$	14 040,17 \$
Commandite Desjardins	1	400,00 \$	400,00 \$
Commandite optimiste	1	250,00 \$	250,00 \$
Part Saint-Gabriel	15	65,00 \$	975,00 \$
Programme emplois d'été Canada	320	4,50 \$	1 440,00 \$
Total			24 590,17 \$

Dépenses	Nb	Prix	Total
Salaires coordonnateurs (trice) avec charges	8	524,40 \$	4 195,20 \$
Salaires animateurs(trices) avec charges	7	2 134,69 \$	14 942,81 \$
Fournitures pour animation	7	70,00 \$	490,00 \$
Voyages	7	360,00 \$	2 520,00 \$
T-Shirts (2)	64	15,00 \$	960,00 \$
Équipement et jeux	8	125,00 \$	1 000,00 \$
Divers (2%)	1		482,16 \$
Total			24 590,17 \$

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le budget du camp de jour 2012 tel que présenté.

093.04.12 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA RIVIÈRE-OUELLE – CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE par les années passées, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle a su nous soutenir dans la tenue du camp de jour dans notre Municipalité;

ATTENDU QU'une entente a été conclue avec la Municipalité de Saint-Gabriel afin que les jeunes de cette municipalité puissent bénéficier des services de notre camp de jour;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle afin de fournir un service de qualité aux jeunes des deux (2) municipalités lors de la tenue du camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de demander à la Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle de contribuer pour les dépenses reliées au camp de jour de notre Municipalité en échange d'une visibilité.

094.04.12 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU CLUB OPTIMISTE DE SAINT-PACÔME – CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE par les années passées, le Club Optimiste de Saint-Pacôme a su nous soutenir dans la tenue du camp de jour dans notre Municipalité;

ATTENDU QU'une entente a été conclue avec la Municipalité de Saint-Gabriel afin que les jeunes de cette municipalité puissent bénéficier des services de notre camp de jour;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière du Club Optimiste de Saint-Pacôme afin de fournir un service de qualité aux jeunes des deux (2) municipalités lors de la tenue du camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Club Optimiste de Saint-Pacôme de contribuer pour les dépenses reliées au camp de jour de notre Municipalité en échange d'une visibilité.

095.04.12 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU CLUB RICHELIEU – CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, la Municipalité de Saint-Pacôme offre aux jeunes de

sa municipalité, la chance de fréquenter le camp de jour;

ATTENDU QU'une entente a été conclue avec la Municipalité de Saint-Gabriel afin que les jeunes de cette municipalité puissent bénéficier des services de notre camp de jour;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière du Club Richelieu afin de fournir un service de qualité aux jeunes des deux (2) municipalités lors de la tenue du camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Club Richelieu de contribuer pour les dépenses reliées au camp de jour de notre Municipalité en échange d'une visibilité.

096.04.12 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU CLUB LIONS DE SAINT-GABRIEL – CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, la Municipalité de Saint-Pacôme offre aux jeunes de sa municipalité, la chance de fréquenter le camp de jour;

ATTENDU QU'une entente a été conclue avec la Municipalité de Saint-Gabriel afin que les jeunes de cette municipalité puissent bénéficier des services de notre camp de jour;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière du Club Lions de Saint-Gabriel afin de fournir un service de qualité aux jeunes des deux (2) municipalités lors de la tenue du camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Club Lions de Saint-Gabriel de contribuer pour les dépenses reliées au camp de jour de notre Municipalité en échange d'une visibilité.

097.04.12 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU CLUB LIONS DE SAINT-PACÔME/RIVIÈRE-OUELLE – CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, la Municipalité de Saint-Pacôme offre aux jeunes de sa municipalité, la chance de fréquenter le camp de jour;

ATTENDU QU'une entente a été conclue avec la Municipalité de Saint-Gabriel afin que les jeunes de cette municipalité puissent bénéficier des services de notre camp de jour;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière du Club Lions de Saint-Pacôme/Rivière-Ouelle afin de fournir un service de qualité aux jeunes des deux (2) municipalités lors de la tenue du camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Club Lions de Saint-Pacôme/Rivière-Ouelle de contribuer pour les dépenses reliées au camp de jour de notre Municipalité en échange d'une visibilité.

098.04.12 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUX CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-PACÔME – CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, la Municipalité de Saint-Pacôme offre aux jeunes de sa municipalité, la chance de fréquenter le camp de jour;

ATTENDU QU'une entente a été conclue avec la Municipalité de Saint-Gabriel afin que les jeunes de cette municipalité puissent bénéficier des services de notre camp de jour;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière des Chevaliers de Colomb de Saint-Pacôme afin de fournir un service de qualité aux jeunes des deux (2) municipalités lors de la tenue du camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents de demander aux Chevaliers de Colomb de Saint-Pacôme de contribuer pour les dépenses reliées au camp de jour de notre Municipalité en échange d'une visibilité

099.04.12 INSCRIPTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

ATTENDU la tenue du congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec les 6, 7 et 8 juin prochains;

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de défrayer les frais d'inscription de M. Frédéric Lee, directeur général, au montant de quatre cent soixante-quinze dollars (475,00 \$) plus les taxes ainsi que les dépenses s'y rattachant pour qu'il assiste au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec les 6, 7 et 8 juin prochains au Centre des congrès de Québec.

100.04.12 UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS) – ADHÉSION 2012-2013

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler notre adhésion à l'Unité régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2012-2013 au montant de cent-cinquante dollars (150,00\$).

101.04.12 L'ARC-EN-CIEL DU CŒUR – DEMANDE DE DON

ATTENDU QUE l'Arc-en-ciel du Cœur est un organisme à but non lucratif qui vient en aide aux personnes qui vivent avec des problèmes cardiaques, de même qu'à leurs proches;

ATTENDU QU'il y a des coûts dont leur organisme doit s'acquitter même si le travail est exécuté en grande partie par des bénévoles;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de faire un don de cinquante dollars (50,00 \$) à l'Arc-en-ciel du Cœur.

102.04.12 GROUPE D'ENTRAIDE EN ALLAITEMENT MATERNEL DU KAMOURASKA « LES P'TITS GOBE-LAIT » - DEMANDE DE DON

ATTENDU QUE le groupe d'entraide à l'allaitement maternel « Les P'tits Gobe-Lait » informe et soutient les parents qui ont choisi l'allaitement maternel comme mode d'alimentation pour leur nouveau-né depuis près de 14 ans;

ATTENDU QUE le financement reçu du CSSSK est insuffisant pour le maintien de leurs activités et services qui sont totalement gratuits pour la clientèle;

ATTENDU QUE leur mission est de s'assurer de donner toutes les chances possibles au nouveau-né pour qu'il ait un meilleur départ dans la vie;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder un don de vingt-cinq dollars (25,00 \$) au groupe d'entraide d'allaitement maternel « Les P'tits Gobe-Lait ».

103.04.12 L'UNION AMICALE DU COLLÈGE DE SAINT-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE – DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE l'Union Amicale, revue officielle du Collège Sté-Anne de La Pocatière rejoint plus de cinq mille cinq cents lecteurs (5 500) par parution;

ATTENDU QUE le 8 juin prochain Saint-Pacôme accueillera les participants au tournoi de golf annuel des membres de l'Union Amicale;

ATTENDU QUE l'Union Amicale prépare un numéro spécial nous permettant d'annoncer à la clientèle touristique les attraits et services offerts ainsi que le fort potentiel d'accueil de notre Municipalité;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et, le vote ayant été demandé par le conseiller M. Nicholas Ouellet, il est résolu à la majorité des membres présents de participer à la réalisation de l'édition spéciale de l'Union Amicale en achetant une publicité de ¼ de page noir et blanc au montant de deux cents dollars (200,00 \$).

104.04.12 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME LINDA LÉVESQUE ET M. FRANCIS DIONNE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE Mme Linda Lévesque et M. Francis Dionne ont acquis la propriété sise au 287-A, boulevard Bégin le 25 novembre 2011;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Linda Lévesque et M. Francis Dionne au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 287-A boulevard Bégin, et ce, selon l'ancien programme.

105.04.12 RADIATION DES MAUVAISES CRÉANCES

ATTENDU QUE suite à la vérification comptable, certains comptes à recevoir, qui ne sont pas des comptes de taxes, datant de plus de trois (3) ans figurent toujours à nos livres;

ATTENDU QUE ses comptes datant de 2002 à 2007 sont devenus de mauvaises créances et ne peuvent être légalement récupérés;

ATTENDU QU'il est déplorable que ces créances n'aient pas été réclamées dans les années antérieures;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et, le vote ayant été demandé par le conseiller M. Nicholas Ouellet, il est résolu à

la majorité des membres présents d'autoriser le directeur général à procéder à la radiation de ces mauvaises créances pour un montant total de dix-sept mille six cent quatre-vingt-dix-sept dollars et cinquante-cinq cents (17 697,55 \$).

106.04.12 ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DE KAMOURASKA, L'ISLET ET RIVIÈRE-DU-LOUP (OBAKIR) – CONFIRMATION D'IMPLICATION

ATTENDU QUE OBAKIR a reçu la confirmation que la demande de financement déposée à la Fondation de la faune du Québec pour l'élaboration d'un plan d'aménagement et de conservation pour le tronçon aval de la rivière Ouelle a été accepté;

ATTENDU QU'un montant de dix mille dollars (10 000,00 \$) a été accordé et qu'il est possible de réaliser le projet à l'intérieur de ce budget;

ATTENDU QUE nous avons reçu un résumé du projet et une estimation de l'implication que chacun des partenaires devra apporter;

ATTENDU QUE notre implication représente six (6) jours de travail par personne, qui sera assumée par M. Gervais Lévesque, maire et M. Claude Paradis, employé municipal;

ATTENDU QUE nous devons confirmer notre participation à OBAKIR et que nous recevrons au cours du printemps une invitation à une rencontre afin d'amorcer les démarches;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de confirmer notre implication à OBAKIR pour le projet de plan d'aménagement et de conservation du corridor riverain de la rivière Ouelle, entre Saint-Pacôme et l'embouchure.

107.04.12 ÉCOLE POLYVALENTE LA POCATIÈRE – GALA PLÉIADE

ATTENDU QUE l'École Polyvalente La Pocatière organise chaque année son Gala Pléiade;

ATTENDU QUE ce Gala est un moment privilégié pour souligner l'implication dans la vie sociale de l'école, l'effort soutenu et le succès de certains élèves de 1^{er} à 5^e secondaire;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de soixante dollars (60,00 \$) à l'École Polyvalente La Pocatière afin que des récompenses soient remises aux élèves pour souligner leurs efforts soutenus et leur succès lors du Gala Pléiade.

108.04.12 CLUB LIONS SAINT-PACÔME/RIVIÈRE-OUELLE – DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE le Club Lions Saint-Pacôme/Rivière-Ouelle tient son souper BBQ annuel le 14 avril prochain;

ATTENDU QUE le Club Lions Saint-Pacôme/Rivière-Ouelle sollicite notre générosité en commanditant un prix de participation afin d'agrémenter leur soirée;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de donner deux chandails de la Municipalité de Saint-Pacôme à titre de prix de

participation au Club Lions Saint-Pacôme/Rivière-Ouelle..

109.04.12 BPR GROUPE-CONSEIL – OFFRE DE SERVICES

ATTENDU QUE BPR Groupe-conseil nous transmet un budget d'honoraires pour la réalisation d'un relevé sanitaire des dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées du secteur Nord du Rocher;

ATTENDU QUE cet outil nous permettra d'avoir un portrait d'ensemble de ce secteur, d'élaborer et d'appliquer des stratégies de résolution de problèmes et ainsi, la Municipalité sera en mesure de sensibiliser les résidents à l'importance de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines et d'élaborer et mettre en œuvre un plan d'action visant à mettre à niveaux les installations septiques;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin, et, le vote ayant été demandé par le conseiller M. Nicholas Ouellet, il est résolu à la majorité des membres présents d'accepter l'offre de service de BPR Groupe-conseil pour la réalisation du relevé sanitaire pour le secteur Nord du Rocher au montant de quinze mille trois cent cinquante dollars (15 350,00 \$) plus les taxes.

110.04.12 ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2011 – OFFICE D'HABITATION DE SAINT-PACÔME

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Pacôme tel que présenté ci-dessous :

REVENUS	49 676 \$
DÉPENSES	
Administration	14 121 \$
Conciergerie et entretien	10 029 \$
Énergie, taxes, assurances et sinistres	25 513 \$
Remplacement, amélioration et modernisation (RAM)	10 052 \$
Financement/Contrepartie Immobilière SHQ	40 765 \$
Services à la clientèle	416 \$
Total des dépenses	100 896 \$
DÉFICIT	(51 220 \$)
Remplacement, amélioration et modernisation	150 \$
DÉFICIT APRÈS	
CAPITALISATION	(51 070 \$)
Partage du déficit	
SHQ 90%	46 113 \$
Municipalité 10%	5 107 \$

111.04.12 DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE BALAYAGE DES RUES

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, d'aller en appel d'offres sur invitation auprès d'entrepreneurs pour le balayage des rues de notre municipalité et que la plus basse soumission soit acceptée.

112.04.12 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 21h42.



Les Habitations Saint-Pacôme

Résidence du Lys d'Argent

18, rue Martin

Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0

Téléphone : 418-852-2525

AVIS DE LOGEMENTS DISPONIBLES

Par la présente, nous vous faisons part que nous avons quelques logements disponibles dès maintenant pour aînés autonomes ou en perte d'autonomie.

Deux repas par jour (dîner et souper), l'électricité, le chauffage, le câble de base ainsi que l'entretien ménager sont inclus.

- Au premier plancher, 2 logements 3 ½ pièces et un studio 2 ½ pièces ;
- Au deuxième plancher, 1 logement 3 ½ pièces ;
- Au troisième plancher, 1 logement 3 ½ pièces.

Aides financières possibles : Subvention du Programme de Supplément au loyer (selon revenu annuel) et Crédit pour maintien à domicile (70 ans et plus).

Pour tout renseignement ou pour planifier une visite, veuillez communiquer avec la directrice générale, Mme Réjeanne Blais, au 418-852-2525.

Le Conseil d'administration et la direction

La Garde paroissiale de Saint-Pacôme Souper BBQ

Le dimanche 17 juin 2012, la garde paroissiale organise un souper BBQ qui aura lieu au Centre municipal à 17 heures. Comme par les années passées, il sera possible de faire la livraison.

La garde paroissiale s'implique à la Fabrique de Saint-Pacôme. Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles (hommes ou femmes) pour combler nos membres.

Pour information : Rytcher Meunier au 418-852-2631, Rosaire Thériault au 418-852-2807, Germain Laforest au 418-852-2591

www.cosmosskamouraska.com

Le tout nouveau site Web COSMOSS Kamouraska est maintenant en ligne. Le réseau pour les jeunes de 9 mois à 30 ans du Kamouraska est mis à la disposition de la population. Laissez libre cours à votre curiosité. En naviguant sur le site, vous aurez accès à une foule d'information concernant les jeunes du Kamouraska, leurs familles et les organismes et services qui les concernent.

- Un calendrier des événements et activités pour les jeunes sur le territoire de Kamouraska;
- Un répertoire électronique des organismes qui offrent des services aux jeunes de -9 mois à 30 ans dans le Kamouraska;
- Un répertoire de services pour les intervenants des organismes partenaires de COSMOSS Kamouraska;
- Des informations générales sur COSMOSS Kamouraska et sur son comité local de coordination (CLC);
- Des informations sur les dossiers des 3 tables par strate d'âge de COSMOSS (table 0-5 ans, table 6-17 ans et table 18-30 ans) et le regroupement Kamouraska en Forme, pour les intervenants et la population;
- Des liens vers nos bulletins d'information mensuels.

Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin – 20^e édition

Date limite pour présenter une candidature :

Vendredi 1^{er} juin 2012

La présente est pour vous informer du lancement de la période de mise en candidature au Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin 2012. Vous avez jusqu'au 1^{er} juin 2012 pour faire parvenir à l'URLS les dossiers de candidature dans l'un ou l'autre des volets suivants :

Le volet régional, qui honore une personne bénévole dans chaque région administrative pour l'excellence de son engagement dans le domaine du loisir ou du sport;

Le volet national, qui rend hommage aux personnes pour leur engagement bénévole ayant une portée provinciale, nationale ou internationale;

Le volet Relève, qui souligne le dévouement de jeunes entre 14 et 30 ans

Le volet Soutien au bénévolat, qui reconnaît une municipalité, une municipalité régionale de comté, une entreprise ou un organisme qui encourage et offre un soutien au bénévolat dans son milieu.

De plus, pour 2012, un prix spécial 20^e édition est décerné exceptionnellement pour reconnaître la contribution bénévole remarquable réalisée entre 1993 et 2012 dans le domaine du loisir ou du sport.

Vous pouvez obtenir des informations et les formulaires en ligne sur le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'adresse suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca/dollard-morin/index.asp>.

Vous pouvez également faire parvenir vos dossiers de candidature à l'URLS par la poste, par courriel ou par télécopieur.

Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent
38, rue Saint-Germain Est, bureau 304 Rimouski (Québec) G5L 1A2
Téléphone : 418 723-5036 poste 226

Télécopieur : 418 722-8906 Courriel : urlsbsl@globetrotter.net

DERNIÈRE HEURE



Au moment de mettre sous presse, on apprend que le président d'honneur de la onzième édition du gala du Prix Saint-Pacôme est connu.

Il s'agit de Michel Dumont, homme de théâtre, directeur artistique chez Duceppe et le *Monsieur le ministre* de la télévision qu'on peut aujourd'hui voir dans Yamaska.

À SUIVRE...



Concours « Vos plus beaux clichés » de Saint-Pacôme



- ▶ Passionné de la photo en herbe, le comité de développement vous invite à soumettre vos plus belles images de St-Pacôme au cours des prochaines saisons.
- ▶ À chacune des saisons, un jury sélectionnera deux gagnants parmi les photos qui seront remises (maximum de 5 photos par personne / saison).

À chaque Saison !

Premier prix : 50 Paco \$

Deuxième prix : 25 Paco \$

- ▶ 10 photos seront sélectionnées chaque saison par le Jury pour la bibliothèque municipale Mathilde-Massé.
- ▶ Amateurs ou passionnés de la photo, nous voulons voir, à travers vos yeux, ce qui caractérise notre village, et ce, à chacune des saisons.
- ▶ Procurez-vous une fiche d'inscription dans un commerce ou à la municipalité et remettez-la avec la photo au bureau municipal. Une copie numérisée de vos photos devra être envoyée à l'adresse suivante : develop-stpacome@bellnet.ca

Le comité de développement de St-Pacôme



Corporation portageoise
de développement

Communiqué

Saint-Pacôme, mercredi 21 mars 2012 – Les municipalités de Saint-Pacôme, Kamouraska, Notre-Dame-du-Portage et Cacouna s'unissent pour créer le *Parcours patrimonial des plus beaux villages du Bas-du-Fleuve*. L'initiative vise à favoriser le tourisme culturel et historique au Bas-Saint-Laurent par une mise en valeur commune du patrimoine naturel et bâti qui caractérise ces milieux.

Cette démarche mobilisatrice est issue d'une réflexion portant sur la valorisation de l'accréditation de ces quatre villages par l'Association des plus beaux villages du Québec. Ainsi, Cacouna, Notre-Dame-du-Portage, Kamouraska et Saint-Pacôme, dans un effort concerté, mettent en valeur leurs attraits, leur patrimoine et les personnages qui, au fil des époques, ont marqué leur communauté. Les visiteurs du parcours pourront découvrir l'histoire épique de « Kagwanak » (Cacouna) et de la communauté malécite, les « ponts d'or » (couchers de soleil) de Notre-Dame-du-Portage sur les îles Pèlerins, l'architecture exceptionnelle de Kamouraska, ainsi que les paysages et le patrimoine unique de Saint-Pacôme.

Un jeu-concours s'adressant aux visiteurs du *Parcours patrimonial des plus beaux villages du Bas-du-Fleuve* s'articule autour de l'initiative pour la saison estivale 2012. Au fil de leur visite, les touristes seront invités à répondre à un questionnaire portant sur des éléments historiques propres aux communautés visitées. Le concours s'échelonne de la mi-mai à la fin septembre 2012. Le premier prix de ce concours est composé d'un séjour hivernal pour deux personnes au sein de ces mêmes communautés.

Nous tenons à remercier nos précieux partenaires dans ce projet : les municipalités participantes, la MRC de Rivière-du-Loup (pacte rural), le CLD de Rivière-du-Loup, François Lapointe, député fédéral de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, André Simard, député provincial de Kamouraska-Témiscouata, le CLD du Kamouraska, la MRC de Kamouraska, ainsi que l'Association des plus beaux villages du Québec.

Pour information :

Mathilde C. Loiselle, agente de développement

Municipalité de Saint-Pacôme

Téléphone : 418-852-2356 Courriel : develop-stpacome@bellnet.ca



**Du jardin...
À la maison...
Gâteau à la rhubarbe**

Ingrédients :

- ½ tasse d'huile
- 1 ½ tasse de sucre
- 1 œuf
- 1 tasse de yogourt nature (ou de lait)
- 1 c. à thé de vanille
- 2 tasses de farine
- 1 c. à thé de soda à pâte
- ½ c. à thé de sel
- 2 tasses de rhubarbe fraîche ou congelée

Mélanger ensemble l'huile, le sucre, l'œuf, le yogourt et la vanille. Ajouter le reste des ingrédients préalablement mélangés. Mettre dans un moule de 9 pouces X 11 pouces beurré.

Ajouter sur le dessus : ¼ de tasse de beurre coupé dans 1 tasse de cassonade additionnée de ½ c. à thé de cannelle.

Cuire à 375° environ de 50 à 60 minutes.

Marie Parent
Cercle de Fermières Saint-Pacôme

N.B. : la recette de tarte aux fruits du mois dernier, était une idée originale de Mme Carmelle Fortin.

**Club des 50 ans et plus
Anniversaires du mois de juin**

Colette Richard	1	Jeanne D'Arc Lebel	19
André Lévesque	3	Micheline Boucher	21
Raymond Richard	5	Lucie Pelletier	22
Sonia Dubé	7	Raymond Laboissonnière	21
Geneviève Plourde	9	Ginette B. Dionne	23
Andréa Dubé	10	Marie-Blanche Lavoie	27
Germaine Beaulieu	11	Mario Lévesque	27
Normand Dubé	12	Pierre-Paul Blais	28
Liliane Lévesque	13		
Paulin St-Onge	15		
Linda Gagné	18		



**Capsule verte
Des bulles pour
la fête des voisins**

Coupez l'extrémité d'une paille en biseau, trempez-la dans un mélange d'eau et de liquide à vaisselle et soufflez doucement. Un nuage de petites bulles fera le plaisir des enfants à petit prix.

Sécurité routière

**Un habitacle bien aéré en respectant
l'environnement c'est possible!**

Une trop forte humidité dans votre habitacle... et voilà la buée! Afin d'avoir une vision claire en tout temps, vous devez l'éliminer rapidement. Quand vous conduisez, 95 % de l'information nécessaire à la prise de décision vous parvient grâce à vos yeux. Un pare-brise clair, à l'intérieur comme à l'extérieur, est donc capital pour votre sécurité.

Comment vaincre la buée?

L'air climatisé est idéal pour désembuer parce qu'il est plus sec. C'est pourquoi la plupart des constructeurs automobiles ont automatisé la fonction de climatisation sur leurs récents modèles. Dans ces véhicules, lorsque vous sélectionnez la fonction de ventilation vers le pare-brise (icônes 4 et 5 de l'image), l'air est automatiquement climatisé, même si le témoin de fonctionnement de la climatisation demeure éteint.



Les conséquences du désembuage climatisé

Bien que votre sécurité soit améliorée grâce à l'air climatisé, votre consommation de carburant s'en trouve augmentée.

L'aération de l'habitacle : des trucs écologiques

Si vous désirez assurer votre confort à l'intérieur de votre véhicule tout en économisant du carburant, les solutions suivantes s'offrent à vous :

- baissez légèrement une vitre ou entrouvrez le toit, si vous avez un toit ouvrant, plutôt que d'utiliser les fonctions de ventilation vers le pare-brise (icônes 4 et 5);
- sélectionnez les autres sorties de ventilation du tableau de bord de sorte que l'air frais circule dans l'habitacle (icônes 1, 2 et 3).

En appliquant ces connaissances, vous augmenterez votre sécurité et votre confort tout en diminuant la consommation de carburant de votre véhicule. Que demander de mieux?

Pour en savoir plus, visiter le www.saaq.gouv.qc.ca.

Chronique culturelle

À lire ce mois-ci...



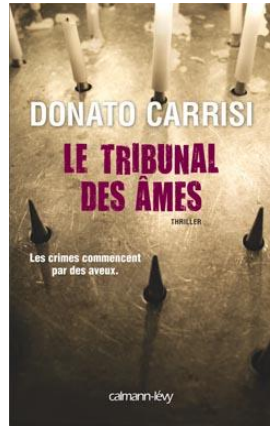
La couleur des sentiments

Chez les Blancs de Jackson, Mississippi, ce sont les Noires qui font le ménage, la cuisine, et qui s'occupent des enfants. On est en 1962, les lois raciales font autorité. En quarante ans de service, Aibileen a appris à tenir sa langue. L'insolente Minny, sa meilleure amie, vient tout juste de se faire renvoyer. Si les choses s'enveniment, elle devra chercher du travail dans une autre ville. Peut-être même s'exiler dans un autre État, comme Constantine, qu'on n'a plus revue ici depuis que, pour des raisons inavouables,

les Phelan l'ont congédiée.

Skeeter, la fille des Phelan, n'est pas comme les autres. De retour à Jackson au terme de ses études, elle s'acharne à découvrir pourquoi Constantine, qui l'a élevée avec amour pendant vingt-deux ans, est partie sans même lui laisser un mot.

Une jeune bourgeoise blanche et deux bonnes noires. Personne ne croirait à leur amitié ; moins encore la toléreraient. Pourtant, poussées par une sourde envie de changer les choses, malgré la peur, elles vont unir leurs destins, et en grand secret écrire une histoire bouleversante. Passionnant, drôle, émouvant, *La couleur des sentiments*, meublé de personnages inoubliables et attachants qu'on aime aimer et détester, est un pur bonheur de lecture.



Le tribunal des âmes

Les crimes commencent par des aveux. Rome. Sa dolce vita, son Capitole, ses foules de pèlerins, ses hordes de touristes. Sa pluie battante, ses sombres ruelles, ses labyrinthes souterrains et ses meurtriers insaisissables.

Marcus est un homme sans passé. Sa spécialité : analyser les scènes de crime pour déceler le mal partout où il se terre. Il y a un an, il a été grièvement blessé et a perdu la mémoire. Aujourd'hui, il est le seul à pouvoir élucider la disparition d'une jeune étudiante kidnappée Sandra est

enquêteuse photo pour la police scientifique. Elle aussi recueille les indices sur les lieux où la vie a dérapé. Il y a un an, son mari est tombé du haut d'un immeuble désaffecté. Elle n'a jamais tout à fait cru à un accident.

Leurs routes se croisent dans une église, devant un tableau du Caravage. Elles les mèneront à choisir entre la vengeance et le pardon, dans une ville qui bruisse encore de mille ans de crimes chuchotés au coeur du Vatican. À la frontière de la lumière et des ténèbres.

Donato Carrisi est aussi l'auteur du livre «Les chuchoteurs»

En salle ce mois-ci...

Les hommes en noir # 3

DATE DE SORTIE 25 MAI 2012 EN SALLE

DURÉE :

GENRE : SCIENCE-FICTION

ORIGINE : ÉTATS-UNIS

ACTEURS : WILL SMITH, TOMMY LEE JONES

Agent J apprend que son partenaire Agent K est décédé depuis plus de quarante ans. Pour tenter de résoudre le mystère qui entoure sa mort, J devra voyager dans le temps pour retrouver son ami alors qu'il n'était qu'un jeune homme débutant dans le milieu du crime extraterrestre.



En vidéo...

GOON, DUR A CUIRE

DATE DE SORTIE DU DVD : 29 MAI 2012

DURÉE :1H32

GENRE : COMEDIE

ORIGINE : QUEBEC

ACTEURS : SEANN WILLIAM SCOTT, LIEV SCHREIBER, MARC-ANDRE GRONDIN

Doug Glatt est portier dans un bar d'une petite ville du Massachussetts. Sans véritables perspectives d'avenir, et même s'il ne sait pas patiner, il est repéré par un entraîneur de hockey mineur pour servir de bagarreur dans son équipe. Recruté par les Highlanders d'Halifax, il a pour mission de protéger et de relancer le joueur vedette de l'équipe, Xavier Laflamme, dont la carrière a été compromise par une sévère mise en échec de Ross « The Boss » Rhea. Doug devra aussi redonner espoir aux autres joueurs de l'équipe, qui est à la dérive. Il devra pour ce faire affronter Rhea dans un combat sans merci.



*Une
pause réflexion
pour se faire
du bien...*

Café Jasette

à Saint-Pacôme



2 Deuxième café...

ÊTRE ACTIF, POUR VIVRE MIEUX

animé par Annick Ouellet, kinésiologue

Quand : Lundi 28 mai 2012 à 9h30
Où : Centre municipal de Saint-Pacôme
27, rue St-Louis

Être actif, ça veut dire quoi?
Comment faire pour le devenir?

Pas besoin de s'inscrire à un triathlon
pour vivre bien!

Présenté par le CSSS Kamouraska,
ce deuxième café-jasette
veut démystifier l'activité physique
pour les aînés.

Inscription obligatoire au 418.852.2356
demandez Mathilde...

Covoiturage possible, renseignez-vous!

En collaboration avec :



Club des 50 ans et plus
de Saint-Pacôme

Famille et Aînés
Québec

s i g n a

et leurs partenaires :



Municipalité de Saint-Pacôme



Cercle de Femmes
Saint-Pacôme



Souper BBQ

*Mangez sur place ou
venez chercher*

*Le dimanche 27 mai
À compter de 17 heures*

Prix : 13,00 \$

Pour réservation : 418-852-2430

Billets en vente : Station Plein Air

Municipalité de Saint-Pacôme

Auprès de membres du conseil d'administration

Saint-Pacôme fête en famille le 23 juin



Le QUÉBEC
en NOUS

Le français, notre lien

Jeux gonflables

Maquillages

Volleyball

Musique

Match d'impro



Animation et jeux pour tous
sous la direction de l'équipe du Camp de jour.

Hot-dogs, brochettes de porc, fèves au lard, rôties,
cretons, breuvages, vin et bières!

Horaire*

13h00	Volée de cloches
13h05	Discours patriotique
13h15	Fermeture de la rue Caron et vente de garage Jeux gonflables pour les enfants au Parc de l'Action (près de la patinoire) Animation, maquillage et volley-ball (formez vos équipes!)
17h30	Souper hot-dog à 1\$ brochettes de porc et fèves au lard Bière et vin à des prix super économiques
19h00	Musique avec Uldège Lévesque
20h45	Musique avec Frédéric Lavoie et des slammers de la région (inscriptions au 418 852-3088)
21h30	Grand feu de la Saint-Jean
22h00	Le show de la Saint-Jean avec le groupe M.A.D.E.
24h00	Fin de la soirée



















Apportez
vos guimauves
et cuisez-les
sur nos feux!

* Remis au lendemain en cas de mauvaise température

DATES À RETENIR

Juin 2012

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE Les dimanches de 10h00 à 12h00, les mardis de 18h30 à 20h30 et les jeudis de 14h00 à 16h00 Téléphone : 418-315-0579					1 Vidanges 2	2 Fête des voisins Corvée des sentiers 8h00 Vente de pizza-maison
3 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	4	5 Récupération 1 Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	6	7 Âge d'or cartes 13h00  Bibliothèque De 14h00 à 16h00 	8 Récupération 2	9
10 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	11 Soccer terrain de baseball 18h30	12 Vidanges1 Ass. Personnes handicapées A.G.A. Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	13 Fermières Assemblée générale annuelle à 19h30	14 Âge d'or cartes 13h00  Bibliothèque De 14h00 à 16h00 	15 Vidanges 2	16
17 Garde paroissiale BBQ Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	18 Café jasette 9h30 am Simon Ouellet, intervenant en toxicomanie Centre municipal	19 Récupération 1 Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	20	21 Âge d'or cartes 13h00  Bibliothèque De 14h00 à 16h00 	22 Récupération 2	23 Fête nationale Activités et feu Âge d'or danse 20h00
24 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	25	26 Vidanges1 Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	27	28 Âge d'or cartes 13h00  Bibliothèque De 14h00 à 16h00 	29 Vidanges 2	30

Date de tombée : 11 juin 2012

Prochaine parution : 20 juin 2012